

Dr Boubaker BOUZIDI : Université Sétif 2 – Algérie
Hidayette BOUZIDI : Université Batna 2 – Algérie



*Emprunt des formes abrégées, procédés morphologiques
néologisant prolifiques dans l'arabe dialectal algérien*



Résumé

A de nouveaux référents, de nouveaux mots que l'on rencontre et que l'on finit par s'en approprier avec toute la conscience qu'ils sont venus d'ailleurs. L'emprunt s'intensifie ces dernières décennies. L'emprunt et l'abrègement trouvent leur compte dans l'impulsion néologique. Face aux trous lexicaux et aux habitudes des usagers algériens, bilingues en majorité, ils s'incorporent, se naturalisent presque dans l'immédiat, se multiplient et s'implantent vite. L'emprunt ne menace pas la langue cible autant qu'il n'appauvrit la langue « prêteuse ». Les langues s'enrichissent mutuellement par contacts. L'arabe algérien à l'instar de toutes les langues ne fait pas exception.

Mots-clés

Abrègement, emprunt, exogénéité, lexicogénique, lexifiante (langue)...

Introduction

La néologie demeure une potentialité et une prédisposition tributaire de plusieurs facteurs sociologiques, psychologiques et principalement linguistiques. Le lexique s'enrichit par de nombreux procédés de formation lexicale. L'impulsion est dans l'échange et la communication. A de nouveaux besoins, de nouveaux mots quitte à recourir aux mots des autres : emprunter. L'emprunt notamment des formes abrégées trouvent correctement et amplement leur compte dans les dynamiques sociolinguistique en général et néologique en particulier.

L'abrègement, procédé par lequel on écourte un mot ou un syntagme, n'est possible que dans une unité lexicalisée ou bien installée dans l'usage, lequel usage finit par sentir la nécessité de réduire l'unité lexicale et le besoin de trouver des artifices et des astuces abrégatifs sans risque pour la compréhension. Ce procédé peut se présenter comme une marque linguistique (sociolinguistique) primordiale des temps modernes que caractérisent empressement et célérité. Cet excellent mode lexicogénique n'a-t-il pas d'autres vertus qui nous échappent encore ? Le sigle est-il le propre de toutes les langues ? Une grande langue comme l'arabe ne le connaît presque pas. Pourquoi ? Les mots longs dissuadent. La langue parlée, en particulier, résiste à ce qui n'est pas bref. Certains chercheurs (tel Marc Sourdout, Université René Descartes, Paris 5) en font un critère (de la brièveté) de néologisation. Face à la vitesse et au manque de temps, il faut faire preuve d'ingéniosité. Le néologisme d'emprunt⁰¹ (singulièrement siglique) prend alors dans ce pays tripolaire: arabe, berbère, français, différentes formes qui requièrent étude et méritent analyse⁰².

1. Néologisme source de créativité

L'ancrage géolinguistique de l'arabe dialectal algérien, (désormais A.D. A.) est réel. Mais, l'algérien recourt souvent au français langue 2. Le locuteur algérien n'est pas en face d'une langue étrangère. Le français est partie intégrante du paysage linguistique algérien⁰³ Le français est depuis longtemps langue d'ouverture et de technologie (moderne). L'emprunt⁰⁴ est alors légitimé par le contenu technologique et le nouveau savoir qu'il véhicule. Le néologisme est alors, comme il est fort connu, intrinsèque à l'usage et la néologisation n'est qu'un élan naturel. « Toutes les langues permettent la néologisation peut-on lire dans : Les néologismes Sablayrolles » (Pruvost Jean et Sablayrolles Jean-François, 2003 : 12).

L'ampleur du flux d'emprunts et l'activité (créativité) néologique à partir des mots empruntés, exemple : taxieur, faire la chaîne, flexy « recharge »⁰⁵, (tous créés en Algérie, respectueux de la grammaire française et à partir de bases lexicales françaises) et leurs perspectives qu'enregistre l'arabe algérien, langue de communication de tous les jours nous interpellent à bien des égards⁰⁶. Et c'est ce que nous prendrons en charge, éventuellement, dans notre présent travail. Nous prendrions en charge non pas seulement l'exogénéité des néologismes d'emprunt et non pas uniquement l'emprunt comme processus achevé (se) constituant une nouvelle unité lexicale, isolée, opaque non concurrente, mais comme néologisme capable d'être vite intégré pour

devenir source de créativité, de modération et d'unification. Nous signalons, au passage, que l'étude présentée ici repose sur un constat évident et notoire et une réalité linguistique irrécusable à savoir l'emprunt au français.

2. L'arabe dialectal algérien et le français, une coexistence sereine rassérénée

L'implantation de l'A.D.A est, encore une fois, indubitable et effective. L'arabe classique, langue officielle, ne peut couvrir les besoins les plus essentiels et dans tous les domaines. On ne traduit pas en A.D.A., on emprunte et c'est la tradition : on naturalise (algérianise). En Algérie, le français, langue toujours sur la brèche, reste la principale langue lexifiante et néophore. Il est toujours une langue utilitaire et non élitaire. En revanche l'A.D.A est plus dans l'usage domestique.

Le locuteur algérien n'est pas en face d'une langue étrangère. Le français est partie intégrante du paysage linguistique algérien. Le français est depuis longtemps (l'indépendance) langue d'ouverture et de technologie (moderne).

Tous les domaines empruntent : architecture et maçonnerie (béton, bâtiment, pont, brique, parpaing, mortier, longrine, etc.), agriculture (semer, andin, tracteur, batteur, ...), armement (canon, bombe, grenade, pistolet, P.A., char, ...), médecine (autopsie, cancer, gangrène, pharmacie, ...), habillement (tricot, ceinture, botte, culotte, débardeur, veste, manteau, cravate, ...), cosmétique (crème, déodorant, teinture, colorant, savonnette, ...), sport (tennis, rugby, footing, arbitre, ballon, filet, touche, coup-franc, but, il y est, ...), etc.

L'emprunt est alors légitimé par le contenu technique et le nouveau savoir qu'il véhicule. Le néologisme est alors, comme il est fort connu, intrinsèque à l'usage et la néologisation (néologisme principalement d'emprunt) n'est qu'un élan naturel. "Toutes les langues permettent la néologisation" peut-on lire dans Les néologismes, Sablayrolles (Pruvost Jean et Sablayrolles Jean-François, 2003 : 12).

Toutes les langues sont poreuses et les mots naissent en majeure partie pré disposés à passer à une autre langue. Il est permis d'affirmer que « tous les éléments d'une langue sont empruntables » (Louis DEROY, cité par Foudil Chériguen, 1988 : 9). La nouvelle lexie (sigle ou emprunt) est sans concurrent. Face à elle dans la langue emprunteuse il y a un trou lexical. Le néologisme est un néologisme utilitaire voire d'urgence. Par conséquent, la transition se fait tranquillement et sans heurt.

3. Etat sociolinguistique

L'arabe dialectal algérien (A.D.A.) comprend aujourd'hui une quantité extraordinaire de mots appartenant aux autres⁰⁷, notamment et essentiellement au français. Le français se rencontre presque partout et surtout dans les secteurs stratégiques et les cercles influents et activités économiques vitales. Il s'apprend et se rencontre partout. Il prend les devants et s'est imposé comme la forme préférée de tout ce qui regarde "la modernité". Le français se révèle alors langue véhiculaire, langue d'ouverture, d'enseignement technologique et même de communication. La publicité et la presse écrite de langue française en sont des signes éloquentes d'une présence certaine en Algérie. Le français continue à tenir une place honorable et confortable ; il reste sans conteste, la principale langue lexifiante. Pourquoi? Beaucoup d'Algériens usent continuellement du code-mixing et continuent à sabirer (arabe, français) comme depuis longtemps malgré l'entame d'une politique linguistique au profit de l'arabisation depuis presque cinquante ans. L'influence de l'anglais, par français interposé, est également remarquable aussi dans le lexique algérien bien entendu, emprunté, exemples: stress, show, show-room, flash, e-mail, cyberspace, ... La vague d'emprunts dominants ne relève d'aucun choix, d'aucune stratégie choisie et retenue par une politique linguistique. L'ADA n'a jamais été pris en charge par l'Etat, au contraire nombreux y voient une dégénérescence de l'arabe et le considère comme pollueur (l'ADA peut être tout sauf de l'arabe dégénéré). Accru par une indisponibilité (indigence) d'une terminologie arabe technique et adéquate, l'emprunt continue à répondre et à satisfaire un besoin et à enrichir, en s'imposant, le dictionnaire de l'ADA avec une souplesse morphosyntaxique extraordinaire. La transposition de ce vocabulaire (notamment français) en A.D.A., langue maternelle, langue de socialisation, s'effectue, souvent, sans la moindre hésitation et sans penser un instant à éliminer les marques de la langue prêteuse.

4. Pourquoi emprunter et par quoi expliquer le succès de l'emprunt ?

La traduction tardive n'arrange pas les choses. Les calques abusifs n'attirent pas, voire détournent des recommandations proposées. Quand le mot arabe est lancé pour la consommation (usage) et la circulation, son équivalent exogène concurrent est déjà très bien installé. Non seulement il ne satisfait pas mais ne procure aussi aucun sentiment de néologisme. L'impact est alors nul. Le recours au mot français s'avère indéniable. (Derradji, 2002 : 122), lui (l'A.D.A) reconnaissait déjà cette qualité qui fera, sûrement, sa force comme sa

postérité. C'est ainsi que l'activité néologique siglique (dans presque tous les domaines) et l'ampleur de l'emprunt nous interpellent.

5. Pourquoi emprunter, sigler / pourquoi le succès des emprunts de l'ADA au français ?

La facilité des contacts densifiés, signes des temps contemporains, entraîne de facto, malgré les politiques linguistiques souvent hostiles au phénomène considéré comme menaçant, des échanges linguistiques considérables et explique la mobilité lexicale. L'emprunt est dense et la massification des emprunts néologiques est réelle. L'on constate une réémergence du français dans plusieurs domaines notamment dans celui de la publicité et celui de l'informatique. Le premier fait vendre, le second promeut une nouvelle technologie surtout d'information et de communication.

La transposition de ce vocabulaire (notamment français) en A.D.A., langue maternelle, langue de socialisation, s'effectue, souvent, sans hésiter et sans penser un instant à éliminer les marques de la langue prêteuse. L'emprunt est également légitimé par le contenu technologique et le nouveau savoir qu'il véhicule.

On découvre simultanément la chose et le mot. On importe le référent et on emprunte le signifiant. La nouvelle lexie est sans concurrent. Face à elle dans la langue emprunteuse il y a un trou lexical. Le néologisme est un néologisme d'urgence. Ainsi, la transition se fait tranquillement et sans brutalité. HLM, ADSL, BEM (prononcé souvent BM), C.A.P.E.S., C.A.P.A., s'emploient couramment. On parle algérien et l'on en fait usage. La traduction tardive n'arrange pas les choses. Les calques abusifs n'attirent pas, voire détournent des recommandations proposées. Quand l'équivalent apparaît (soumis à l'usage), son concurrent exogène est déjà rentré dans les habitudes, adapté (ou pas) et fort adopté. Non seulement il ne satisfait pas mais ne procure aussi aucun sentiment de néologisme. L'impact est alors nul. L'indifférence au néologisme volontariste est quasi-totale et la réticence est, curieusement, réelle. Les locuteurs algériens font tous usage du calque (sur l'anglais) souris « boîtier lié à un micro-ordinateur » et boudent le calque arabe fara.

On cherche à neutraliser, à faire oublier (concurrence officielle) les mots "exogènes" par des néologismes volontaristes, souvent et immédiatement boudés par les usagers, exemple : « tariq ennadjda, tariq isaaf, safifet inqadh » pour bande d'urgence. Le recours au mot français s'avère indéniable. L'emprunt est authentique. Il ne s'agit nullement d'un vulgaire et d'un simple objet de commune

consommation mais d'un support d'invention. Il ne s'agit nullement d'un facteur d'aliénation, mais d'un potentiel de créativité, voir : faire la chaîne⁰⁸, cycliste –réparateur de bicyclettes, bipage, dégoutage (pour dégoût)⁰⁹, taxieur, flexy ...

Le nombre de ces divers emprunts (diversité morphologique), malgré leur opacité, circulent bien et ne rencontrent aucune résistance des locuteurs algériens (arabophones et berbérophones) et traduisent une bonne implantation et une réelle prédisposition non seulement à s'adapter à la grammaire de la langue emprunteuse mais à donner lieu à une dérivation factuelle et à des extensions sémantiques, néosémiques: cycliste, dézoomer, supporter (une équipe) scanner, V. "critiquer, médire, cancaner"; flasher" copier, imiter, domestiquer, remodeler, scruter". Les mots ainsi créés en algérien s'accommodent volontiers aux mécanismes naturels de l'analogie, élément facilitateur de décodage et par la suite d'intégration et d'adoption. De Saussure n'a-t-il pas défini l'analogie comme l'observation des règles morpho-lexicales ? Il avait bien écrit ? « *L'analogie suppose un modèle et son imitation régulière. Une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou de plusieurs autres d'après une règle déterminée* » (De Saussure Ferdinand, 1988 : 221).

6. L'emprunt serait-il réellement une menace ?

L'objectif est surtout de concevoir l'emprunt non pas comme une menace, mais comme une dynamique lexico-sémantique d'une langue qui s'adapte, résiste et manifeste une propriété, une spécificité et une identité nationale.

Exemples: cycliste, trabendo, trabendiste, faire la chaîne, supporter une équipe, taxieur, "boycott", flexy, cadre¹⁰ (tableau d'art) sont bien des exemples typiques du français d'Algérie et sont bien ancrés dans l'usage.

Ce n'est pas la francomania (ou la gallomanie) prenant pour certains des proportions inquiétantes parce que jugée menaçante par les défenseurs d'une langue qui ne répond pas aux besoins qui pourrait effrayer. Le danger c'est lorsqu'on continue à penser que l'on peut gérer une langue en promulguant des lois linguistiques sans tenir compte, essentiellement, des impératifs de l'heure et en isolant la langue de ce qui la rattache à son environnement, notamment linguistique. Il n'est pas question d'étudier l'emprunt comme processus achevé appartenant aux autres mais comme néologisme -innovation non concurrente- capable d'être vite intégrée pour devenir source de créativité, comme expression certes d'une nouvelle invention mais,

également, tremplin à un autre type d'invention et d'innovation, en l'occurrence linguistique, voire onomastique « logonymique » : Caramouri « rent-car/location de voiture », Douchekam « douche de Kamel », Cyberhome, Multicom "muticommerce, commerce multiple", Sétifone, Mouradphone ; Cycaf (formation apocopée poussée)...

Pour récapituler, la mondialisation est une réalité et le plurilinguisme un fait. L'histoire (pour les pays du Maghreb, notamment l'Algérie, à l'instar des pays africains ex-colonisés) comme les moyens de communication qui se sont très développés ces dernières années justifient et expliquent la densité des échanges et la mobilité lexicale.

01. L'emprunt est accru, plus exactement, par les trous lexicaux que rencontrent les usagers de l'arabe algérien, par l'indigence terminologique (absence de mot adéquat). Le mot « juste » n'est pas toujours en arabe quand il est question de modernité et de technicité.

02. On ne peut rien faire contre l'emprunt.

03. L'emprunt répond à une urgence. L'emprunt nous ne devons pas le concevoir comme une menace (épouvantail mis en avant par certains à des desseins idéologiques fallacieux) comme se le représente ou ont tendance à le faire passer les partisans du purisme linguistique. La menace de l'emprunt est exagérée. Il constituera une solidarité interlangue. L'emprunt n'a jamais fait mal à une langue (d'un point de vue ethnolinguistique et culturel, ce n'est, peut-être, pas le mot que l'on craint et que l'on appréhende mais son contenu). L'histoire n'a jamais retenu la disparition d'une langue suite à un déferlement d'emprunt. Les mots empruntés se laissent souvent naturaliser et prennent souvent la forme morphophonologique de la langue d'accueil : kamiou, moutour, battoz, traktour, brifi, mire, boulici, jadarmi, lyci, CiM, balcon, dala,¹¹ et quelquefois après suppression ou rajout d'éléments inattendus ou inexplicables de la langue; exemple : Triciti, chakma, tomobile, et on rencontre également titoire et kiloire, pamort (point mort), ...

04. Le mot exogène donne souvent lieu à de nouvelles créations et à d'autres extensions sémantiques (néologisme de sens) qui réussissent et c'est signe d'intégration, d'adoption et source d'enrichissement. L'emprunt néologique ou néologisme d'emprunt devient à son tour néologisant observons : bipage, ikerdi (V acheter ou vendre à crédit. Fig. ne pas pardonner, ne pas temporiser, riposter agir sur le tas, supporter une équipe).

05. L'emprunt est alors rénovateur à l'instant ou après coup : flasher « copier, modeler », barbu « islamiste » (passé au français), être comme une machine, triciti « agile, rapide », lamba, bounba (pour une

filles), mouvementer « draguer », dragage¹² pour « drague ». Nous pouvons ajouter les formations mixtes du type : hittiste « muriste, chomeur », chouracratie de choura « concertation » + cratie, sur le modèle de démocratie, hidjabiste « porteuse de hidjab ».

L'emprunt n'exclut aucune formation. Les mots empruntés appartiennent aux multiples et divers types de formation à savoir, mots non-construits et mots construits que se répartiront comme suit : dérivés, composés et agglomérés tous confondus, calque : qahwahlib « café-crème », sigles et acronymes : noms des clubs : ESS, MOB, CSC, MCA, MCO ; partis politiques : FLN, FFS, RCD, HAMAS, ... , institutions : ANP, APN, APW, ... ; organismes et entreprises économiques : SONATRACH, BCA, CNAN, etc. Bien entendu l'emprunt (code-mixing) qui naît des contacts des langues aura pour pendant discursif par alternance codique des productions du modèle ; flashi dimo, formati micro, téléchrgili ... rounda/pnou criva/t « le pneu a crevé ».

Conclusion

Le dictionnaire d'une langue est à se représenter comme un ensemble lexical toujours en mutation. Une langue vivante qui ne veut pas péricliter doit se régénérer. Elle se reconstitue et survit par la création ou l'adoption de nouvelles unités lexicales ou par l'extension sémantique des mots en usage. L'impulsion est dans l'échange et la communication. L'essentiel est de satisfaire un élan d'échange et de réussir une communication.

L'amendement (enrichissement/amélioration) ne provient pas uniquement de la création de nouvelles formes lexicales (néologie de forme) ou de nouveaux emplois (néologisme de sens) mais passe souvent à l'emprunt (adoption exolingue). Le recours à l'emprunt, fait de civilisation et résultante des rencontres ou contacts de langues, n'en épargne aucune.

On emprunte également par besoin d'expressivité. Beaucoup de mots se sont intégrés et ont pris, pour le cas de l'algérien, une morphologie arabe, alors que d'autres ont changé de sens. Pour combler ses lacunes lexicales, pour consolider son dictionnaire l'ADA n'hésite pas à faire appel aux emprunts (dans ses différentes formes)¹³ et les incorpore, qui vite s'installent et donnent à leur tour de nouvelles unités et de nouveaux sens. Et cela n'est pas un mal. Chaque langue vit en cohabitation avec ses langues voisines. L'autarcie lexicale n'existe pas. Tout sentiment contraire ne pourrait être qu'épilinguistique.

Notes

01. Emprunt, néologisme, de par son caractère récent dans la langue accueillante. F. Cheriguen, parle « de néologisme partiel », cf. (Cheriguen, p 15/2002).
02. L'emprunt a fait l'objet de plusieurs études, nous ne citons, présentement que (celles de), Foudil CHERIGUEN, Louis DERROY, Fethi NASSER, Antoine MEILLET.
03. Malgré les « variétés nationales », il faut admettre que partout, notamment dans les régions arabophones, la quasi totalité fait usage du même français. L'uniformité des mots français est irréfutable. Nous considérons que l'oranais, le constantinois est à l'égard des mots français introduits en A.D.A. est dans le même rapport, sur plus d'un point, que le locuteur arabophone de M'sila, de Batna ou de Tébessa.
04. Par emprunt nous désignons l'action, ou le processus de transfert lexico sémantique et également le terme ou sens emprunté. Nous l'employons indifféremment ; le contexte s'en chargera pour fixer le sens ciblé/voulu.
05. Peut-on parler de Pseudo-emprunt (Alain Rey) ou de faux-emprunt (J-F sablayrolles) pour ces exemples ? Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont créés en français et en Algérie ; français d'Algérie.
06. Ne serait-il pas judicieux de parler et d'évoquer également l'insécurité linguistique, la menace linguistique, la dégradation linguistique, épouvantails que mettent en avant les contradicteurs de l'A.D.A. ?
07. Expression empruntée à Foudil CHERIGUEN, auteur d'un ouvrage portant sur l'emprunt, *Les mots des uns, les mots des autres*.
08. Le Néologisme récupéré par Le Petit Larousse Illustré (PLI).
09. Fautif, se rencontre beaucoup et est toujours en usage.
10. Supporter, V. et cadre, deux néologismes de sens admis aujourd'hui dans Le Petit Larousse Illustré.
11. Respectivement : camion, moteur, batteuse, tracteur, préfet, maire, policier, gendarme, lycée, CEM, balcon, dalle.
12. S'il y a des mots (formes), après naturalisation, ou sens qui naissent d'autres disparaissent : qoti, « récipient, boîte en métal à partir de godet » dibiche, bosta, taxi, respectivement : poteau, autocar (parce qu'il acheminait le courrier), automobile.
13. L. Guilbert parle : 1/ d'emprunt dénotatif qui réfère, 2/d'emprunt connotatif, effet de mode, mimétisme, doublure lexicale...

Bibliographie

01. Chériguen Foudil, (2002). *Les mots des uns, les mots des autres*. Alger : Casbah.
02. Derradji Yacine, A. Queffelec et alii dans *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. (2002).

03. De Saussure Ferdinand, (1988). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, nouvelle édition.
04. Hamon Albert, *Grammaire, guide pratique*. Paris : Hachette.
05. Pruvost Jean et Sablayrolles Jean-François, (2003). *Les néologismes*. Paris : PUF. Coll. « Que sais-je? ».
06. Sourdout Marc, Université René Descartes, Paris 5.
07. Leila Messaoudi et Pierre Lerat (coord.) (2014). *Les technolectes/langues spécialisées en contexte plurilingue*. Rabat : Publications du laboratoire langage et société.
08. *Le français dans le monde*. janvier 2010.